

Le 6 juillet 2016

[Traduction]

Opportunités Nouveau-Brunswick

M. Fitch : Nous aimerions poser un certain nombre de questions aujourd'hui. Je sais que beaucoup de personnes ont diverses questions à poser, et nous savons qu'une motion du gouvernement actuel vise à mettre fin aux travaux de l'Assemblée législative. Nous poserons donc rapidement nos questions aujourd'hui.

Je vais commencer par une brève question à la ministre responsable du Développement économique et d'ONB. La ministre prendrait-elle la parole et nous indiquerait-elle pourquoi ONB n'a pas encore déposé de rapport annuel?

L'hon. M. Gallant : Nous n'autoriserons pas les parlementaires du côté de l'opposition à faire cinq déclarations de députés au sujet de la réforme électorale pour ensuite changer complètement de sujet. S'ils veulent parler de la question, parlons-en. J'ai peine à croire...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Je n'arrive pas à croire que, d'une part, les gens de l'opposition disent qu'il leur faut un comité neutre afin de pouvoir examiner la réforme électorale et, d'autre part, qu'ils ne participeront pas aux travaux dudit comité. D'un côté, ils disent qu'ils ne veulent rien savoir du processus en question, mais, de l'autre, ils admettent, par leurs propos inconsidérés, qu'ils n'ont même pas consulté le document.

Les parlementaires du côté de l'opposition ne nous ont pas parlé de la composition du comité. En fait, nous ne voulons même pas détenir la majorité des sièges au sein du comité. Je dois demander au chef de l'opposition de préciser pourquoi il pense que ses députés ne devraient pas travailler avec le Comité de la réforme électorale ni y participer.

M. Fitch : Je pose la question parce que, ici, au Nouveau-Brunswick, nous avons pour priorité absolue l'emploi et l'économie. Au Nouveau-Brunswick, 38 000 personnes sont sans emploi, et ces 38 000 personnes du Nouveau-Brunswick veulent savoir ceci : Y a-t-il un plan consacré à l'emploi au Nouveau-Brunswick? Que faut-il faire pour remettre les personnes sans emploi au travail?

Ce qui permettra de remettre au travail les gens à la recherche d'un emploi, c'est d'avoir un plan du gouvernement actuel ; je demande donc à la ministre responsable du Développement économique et d'Opportunités Nouveau-Brunswick ceci : Pourquoi Opportunités Nouveau-



Brunswick n'a-t-elle pas présenté son rapport annuel? Celui-ci a peut-être été rédigé en secret, à huis clos, mais il demeure qu'une année s'est écoulée. Où se trouve le rapport d'ONB? J'aimerais que la ministre responsable du Développement économique et d'ONB prenne la parole et réponde à la question.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Les rapports seront publiés dans les délais prévus. Je dois dire aux parlementaires du côté de l'opposition de regarder les statistiques parce que, en ce qui concerne la croissance économique, je pense que les gens du Nouveau-Brunswick font de très belles choses.

En 2015, alors que l'économie canadienne n'allait pas dans la bonne direction, nous avons enregistré ici, au Nouveau-Brunswick, une augmentation de 1,9 % de notre PIB et une croissance de notre économie. Je vous rappelle que cela s'est produit alors que l'économie canadienne n'allait pas vraiment bien. Les gens du Nouveau-Brunswick ont travaillé très fort à fournir la plus importante augmentation de notre PIB depuis 2010. Comme croissance, c'était effectivement la quatrième en termes d'importance au pays en 2015.

Il y a de belles choses qui se font grâce aux gens, aux entreprises et aux entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, qui travaillent très fort. Nous sommes très fiers d'être leur partenaire en vue de faire croître notre économie ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Fitch : Le premier ministre se souviendra que nous avons un plan en matière de foresterie. Dans la province, nous avons une stratégie en matière de production du bleuets. Dans la province, nous avons un plan pour la mise en valeur des ressources naturelles. Un grand nombre des chiffres que le premier ministre a mentionnés sont attribuables à de bons plans solides — sans compter aussi le plan en matière de tourisme, qui, encore une fois, était un bon plan pour créer des emplois.

Nous demandons à la ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick... Nous savons que le député de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest a perdu ce poste. Il est maintenant leader parlementaire. Je demande à la nouvelle ministre — l'ancienne ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, qui est maintenant responsable du dossier d'Opportunités Nouveau-Brunswick — de nous dire simplement pourquoi le rapport annuel d'ONB n'a pas été rendu public. Que cherchent à cacher les parlementaires du côté du gouvernement? Que cherche à cacher la nouvelle ministre? Donnez le ton et rendez public le rapport.



[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je répète que les rapports concernant les corporations de la Couronne seront publiés dans les délais prévus.

[Traduction]

Je dois contester les observations et les questions condescendantes de l'opposition, selon lesquelles le leader parlementaire a perdu son poste. Dans les 40 secondes qu'il me reste, je n'ai même pas le temps de nommer tous les titres dont il est responsable au sein de notre gouvernement. Le ministre fait un excellent travail et travaille très fort à la mise en valeur de nos ressources naturelles et au développement de projets énergétiques de façon responsable.

Encore une fois, il se passe des choses positives au Nouveau-Brunswick. De novembre 2014 à novembre 2015, c'est le Nouveau-Brunswick qui a enregistré la deuxième augmentation en importance au pays au chapitre des salaires. Voilà qui signifie que les personnes ordinaires et vaillantes du Nouveau-Brunswick, les gens du Nouveau-Brunswick qui font partie de la classe moyenne ou les personnes à faible revenu qui cherchent à atteindre la classe moyenne ont bénéficié d'une augmentation de salaire pendant la période en question.

Je suis désolé, mais nous n'avons aucune leçon à recevoir des parlementaires du côté de l'opposition, car, lorsqu'ils étaient au pouvoir, rien de tout cela n'avait lieu.

M. Fitch : Il y a aussi une liste d'éléments négatifs.

Le premier ministre a promis de créer 5 000 emplois pendant sa première année au pouvoir. Il a promis de créer 10 000 emplois pendant son premier mandat. Le ministre responsable a laissé tomber le premier ministre en ne créant pas les emplois promis. Il a laissé tomber les gens du Nouveau-Brunswick en ne créant pas les emplois promis. Il s'agit d'une rétrogradation. Quand vous occupez un poste et que vous laissez tomber votre patron, c'est une rétrogradation. Compte tenu de son expérience raisonnable, le nouveau leader parlementaire n'a même pas été en mesure de négocier une heure raisonnable pour la levée de la séance à la Chambre.

Encore une fois, je demande à la nouvelle ministre du Développement économique qui a été promue à la tête d'Opportunités Nouveau-Brunswick... Les emplois sont une priorité. C'est ce qui a été dit. La ministre prendrait-elle la parole et répondrait-elle à la question suivante? Le sujet a dû être mentionné dans les séances d'information. Où est le rapport annuel d'ONB, et quand la ministre le rendra-t-elle public?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je trouve très intéressant le fait que le chef de l'opposition ne veuille pas me parler. D'habitude, les parlementaires du côté de l'opposition veulent que je me lève pour répondre aux questions. Si je ne le fais pas, ils me critiquent. Cette fois-ci, je me lève, mais le



chef de l'opposition ne veut pas me parler. Je peux parler de ce qui se passe en termes de développement économique.

[Traduction]

Une augmentation de 1,9 % de notre PIB représente l'augmentation la plus importante que nous ayons connue depuis 2010. C'est exact. Nous avons dépassé le gouvernement conservateur, dont faisait partie le chef de l'opposition. Nous avons enregistré la plus grande augmentation de notre PIB en 2015, et il s'agit de la quatrième en importance au pays.

De plus, IBM a créé 250 emplois à Florenceville-Bristol, à Saint John et à Fredericton. OrganiGram en a créé plus de 100, et Groupe Savoie en a créé environ 40 dans le nord-ouest de la province. Blue Ocean a créé des dizaines d'emplois à Bathurst. BMM a convenu de créer 1 000 emplois. WestJet a annoncé la création de 400 emplois. DEW, dans la région de Miramichi... Combien était-ce? Je crois qu'il s'agissait de 90 emplois.

Nous investissons en outre dans nos infrastructures. Nous avons le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous créons des emplois et nous ramenons des gens au Nouveau-Brunswick.

M. Fitch : Les manuels d'histoire montrent que BMM a convenu de créer 1 000 emplois sur cinq ans. Les gens ont besoin d'emplois aujourd'hui. Ils veulent des emplois aujourd'hui. Les chiffres en matière d'emploi sont actuellement en baisse. Voilà pourquoi le ministre du Développement économique a été remplacé. Voilà pourquoi il y a aujourd'hui une nouvelle ministre du Développement économique. C'est parce que les résultats étaient lamentables. D'ailleurs, WestJet créera 400 emplois, mais dans quatre ans. Les gens ont besoin de toucher un chèque de paye en ce moment, et le chèque de paye diminue de plus en plus à cause des décisions du gouvernement actuel.

La nouvelle ministre responsable d'Opportunités NB et ministre du Développement économique du Nouveau-Brunswick, domaine prioritaire du gouvernement, prendra-t-elle la parole aujourd'hui pour répondre à la question? Quand le rapport annuel d'ONB, la société de la Couronne responsable du développement économique, sera-t-il présenté à la Chambre ou au public afin que nous puissions prendre connaissance des résultats obtenus au cours de la dernière année?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : J'ai répondu plusieurs fois à la question.

Je ne reconnaitrai plus les mérites du chef de l'opposition. Je dois dénoncer les propos qu'il tient ce matin. Il cherche à s'attribuer le mérite de l'augmentation de 1,9 % du PIB. Celle-ci est entièrement attribuable à son gouvernement et à tous les plans que celui-ci avait élaborés. Voilà ce qu'il a dit ce matin. Tous les bons résultats sont attribuables aux gens du



gouvernement précédent. Tous les résultats qui sont plutôt médiocres sont de notre faute. C'est l'opinion du chef de l'opposition.

Il est intéressant de constater que, le même matin, le député a dit que BMM, WestJet et d'autres entreprises avaient convenu de créer des milliers d'emplois au Nouveau-Brunswick au cours des prochaines années, mais que les gens avaient besoin d'emplois maintenant. En dépit de son raisonnement voulant que l'augmentation de 1,9 % du PIB soit l'oeuvre des parlementaires d'en face, la raison pour laquelle aucun emploi n'est créé à l'heure actuelle, c'est parce qu'ils n'ont signé aucune entente en vue de créer des emplois. Ils n'en ont signé aucune lorsqu'ils étaient au pouvoir. Investir NB a été un échec total. Nous mettons l'accent sur le développement économique avec l'aide des gens du Nouveau-Brunswick. L'augmentation de 1,9 % de notre PIB montre que nous obtenons des résultats.

[Original]

Accords d'aide financière en cas de catastrophe

M^{me} Dubé : Tout récemment, la ville d'Edmundston a reçu beaucoup de pluie, ce qui a, bien entendu, causé d'énormes dommages aux infrastructures de la municipalité. En plus, de nombreuses résidences ont été touchées, avec l'eau des égouts qui est entrée dans les sous-sols et ainsi de suite. Ma question s'adresse au ministre de la Sécurité publique : Allez-vous effectivement venir en aide à la municipalité et surtout à sa population, qui a été durement touchée par cette situation?

L'hon. M. Landry : Effectivement, j'ai tenté d'appeler le maire dès que l'incident est survenu, la semaine passée. Malheureusement, nous n'avons pas pu nous parler à ce moment-là. Cependant, je lui ai parlé lundi. Actuellement, la municipalité est en train d'essayer d'évaluer tous les dommages qui ont été causés, car, si c'est au-delà d'un certain montant, la province peut lui venir en aide. Cela étant dit, tant et aussi longtemps que nous ne connaissons pas les montants nécessaires, il sera difficile pour nous d'accomplir ce qui doit être fait.

Comme nous le savons tous, un certain montant doit être atteint avant que ne s'implique le ministère. Je veux dire à la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre que nous sommes très actifs concernant ce dossier et que nous attendons justement les chiffres pour savoir si nous avons le droit d'apporter de l'aide à la municipalité d'Edmundston. Dès que nous aurons les chiffres en main, nous allons agir immédiatement, s'il y a lieu.

M^{me} Dubé : Je remercie le ministre de s'informer de la situation, mais vous avez quand même mis un bémol, car je crois que le montant requis pour recevoir de l'aide fédérale, lorsqu'il y a un désastre, est de 2,6 millions, si ma mémoire ne me joue pas de tour. Toutefois, vous mettez un bémol. Les gens ont été durement touchés, et, pour recevoir de l'aide fédérale, les dommages devront s'élever à 2,6 millions. C'est correct, mais si l'évaluation des dommages s'élève à 2,5 millions, la province pourra-t-elle venir en aide aux gens, étant donné qu'ils sont tout de même dans un état de nécessité?



L'hon. M. Landry : C'est très difficile pour moi de me lever à la Chambre et de répondre à une question hypothétique. J'ai parlé au maire d'Edmundston, et il était d'accord avec mes propos. La ville est en train de faire des évaluations. J'ai travaillé avec ma collègue de la région d'Edmundston, et nous allons agir en conséquence. Dès que nous aurons les chiffres réels et que nous serons en mesure de répondre aux questions concernant cette pluie abondante qui s'est abattue dans cette région, nous allons agir. En effet, il est question ici de plus de 70 mm de pluie, soit 2 po et demi, pendant une très courte période de temps. Le maire m'a dit que, pendant la première heure, 60 mm de pluie sont tombés.

Nous savons que toute cette pluie a causé des dommages. J'ai un frère qui demeure à Edmundston, et il m'a parlé en fin de semaine des dommages causés dans cette ville. Nous allons faire tout notre possible pour aider ces gens-là dès que nous aurons les chiffres qui respectent les critères.

M^{me} Dubé : Encore une fois, je veux être précise parce que vous avez indiqué que vous allez venir en aide à la municipalité et aux gens si — toujours si — la valeur des dommages atteint les 2,6 millions de dollars. Alors, je reprends le mot « si » et je vous demande ce qui arrivera s'il s'agit de 2,5 millions de dollars. Dans un tel cas, le gouvernement fédéral ne sera pas de la partie, mais la province pourrait décider de l'être.

Alors, ma question à vous, Monsieur le ministre, est la suivante : Allez-vous venir en aide aux gens d'Edmundston, qui ont été durement touchés par une pluie abondante, d'une façon ou d'une autre, et ce, avec ou sans la contribution du programme fédéral? Certaines maisons ont subi beaucoup de dommages et certains propriétaires ne sont même plus assurés.

Bien entendu, ma question est précise : Les gens peuvent-ils s'attendre à obtenir de l'aide de leur gouvernement provincial, même si le gouvernement fédéral, selon ses critères, ne fait pas partie de cette aide?

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Je pense que mon collègue a répondu à la question de la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre. Je veux profiter de l'occasion pour dire ceci : Durant 6 jours de séance sur 7 consécutifs, la députée s'est levée et a posé 18 questions par rapport à notre projet avec Medavie EMS. Je trouve cela ironique. De plus, cela vaut la peine de dire à la Chambre et au public que, depuis que l'ancien premier ministre conservateur, Bernard Lord, est devenu PDG de Medavie EMS, elle ne pose plus aucune question à ce sujet.



[Traduction]

Je pense qu'il est important de souligner cela ; je vais donc le répéter pour m'en assurer.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre.

L'hon. M. Boudreau : Pendant 6 sur 7 jours consécutifs, l'opposition a posé 18 questions au sujet de Medavie. Depuis que Bernard Lord, l'ancien premier ministre conservateur, est devenu chef de la direction, il n'y a plus aucune question. Cela montre jusqu'à quel point l'opposition agit de façon politique et partisane.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle la députée à l'ordre.

Chemins

M. Stewart : À Miramichi, le revêtement de la route 108, qui relie Renous à Plaster Rock, préoccupe depuis 30 ans les gens de Miramichi. Il est essentiel pour le conseil municipal, les conseils de Blackville, de Doaktown et de Boiestown ainsi que pour la population de bâtir l'industrie du tourisme tout en faisant construire une route plus courte vers le Maine et vers le Nord. Au fil des ans, nous avons observé une réduction de l'entretien hivernal et la pose d'enduit superficiel plutôt que d'asphalte.

Ma question s'adresse au ministre des Transports et de l'Infrastructure. Voici ma question : Vous pencherez-vous sur la route en question au cours de votre mandat comme ministre responsable? Merci.

L'hon. M. Gallant : Le ministre des Transports et de l'Infrastructure voudra certainement prendre la parole pour discuter de la question avec le député d'en face de la région de Miramichi.

Toutefois, si le député d'en face veut parler de la région de Miramichi, j'aimerais qu'il dénonce, par la même occasion, les propos que son collègue a tenus concernant le foyer de soins qui sera construit pour les personnes âgées de Miramichi et de la région. Il est tout à fait inacceptable que le député d'en face ait qualifié le foyer de soins d'entrepôt.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.



L'hon. M. Gallant : Le député d'en face, celui de Miramichi, sait cela. Je lui demande de prendre la parole à l'Assemblée législative aujourd'hui, aux fins du compte rendu, pour dénoncer le qualificatif « entrepôt » qu'a employé son collègue.

M. Stewart : Il est ridicule que le ministre des Transports et de l'Infrastructure refuse de prendre la parole. Si les gens d'en face avaient réalisé le projet de pipeline comme convenu au lieu de faire des courbettes, ils auraient pu faire construire une ligne de collecte principale de Grand-Sault à Belledune ainsi qu'une nouvelle raffinerie de pétrole à Belledune et garantir de 10 à 15 ans de travaux de construction. Le tout permettrait les travaux de revêtement qui nous assureraient la route impeccable dont nous avons besoin à Miramichi.

Je pose aujourd'hui la question suivante : Le ministre des Transports et de l'Infrastructure comprend-il les grands principes et le fait que cette route revêt une grande importance? Prendra-t-il la parole pour répondre à la question?

L'hon. M. Gallant : Le ministre des Transports et de l'Infrastructure répondra certainement à la troisième question pour fournir des détails ; toutefois, je ne peux m'empêcher de prendre la parole.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

L'hon. M. Gallant : J'aime la façon dont le député du côté de l'opposition, en faisant une réflexion un peu au hasard, relie le projet d'Oléoduc Énergie Est à une autre région de la province de sorte à nous permettre d'investir dans les routes et l'infrastructure. Je n'arrive même pas à comprendre comment le député d'en face fait un tel rapprochement.

Toutefois, j'aimerais que le député d'en face, qui veut parler de la région de Miramichi, réponde à la vraie question qui a été soulevée à ce propos à l'Assemblée législative au cours des derniers jours ; il s'agit du député de Moncton, qui siège derrière le député d'en face. Il a qualifié d'entrepôt le foyer de soins qui améliorera la qualité de vie des personnes âgées de Miramichi et de la région. Une telle observation est inacceptable. Elle n'aurait pas dû être formulée. Le député d'en face devrait présenter ses excuses. Je croirais à tout le moins que le député de la région de Miramichi dénoncerait sur-le-champ à l'Assemblée lesdits propos.

M. Stewart : Il est question de vision et d'idées. Les parlementaires de l'autre côté en sont dépourvus.

Vous pourriez avoir une nouvelle raffinerie de pétrole à Belledune, je vous le dis. Le port aux eaux les plus profondes s'y trouve. Nous avons investi à cet égard. Vous pourriez faire construire une ligne de collecte principale qui relierait directement Grand-Sault à Belledune et assurer ainsi de 10 à 15 ans de travaux sur la route 108, ainsi qu'encore 15 ans de travaux en faisant construire une raffinerie de pétrole flambant neuve pour des pays, comme l'Italie, qui



ne peuvent pas accepter le pétrole brut. Il y a des pays ayant besoin de produits finis. Nous avons la capacité voulue au Nouveau-Brunswick.

Je pose aujourd'hui la question suivante : Le ministre des Transports prendra-t-il la parole pour se joindre à moi afin d'appuyer le projet et de montrer que le ministère agit comme les gens de Miramichi l'ont toujours souhaité? Accomplira-t-il son travail à l'égard de notre région?

L'hon. M. Fraser : Nous n'avons toujours pas entendu le député d'en face parler de ses observations concernant l'entrepôt.

Je trouve plutôt ironique que, pendant les quatre années où le député d'en face a siégé du côté du gouvernement, il n'ait même pas été question de la route 108. Pas un sou n'a été dépensé pour la route 108 pendant les quatre années où le député d'en face siégeait du côté du gouvernement. Je me rappelle les quatre années que j'ai passées du côté du gouvernement, sous le gouvernement libéral, de 2006 à 2010. Des millions de dollars ont été affectés à la route en question, qui relie Renous à Plaster Rock. Pourquoi le député en fait-il soudainement une priorité maintenant? Il devrait prendre la parole et remercier les parlementaires ainsi que les ministres de Miramichi pour le foyer de soins ultramoderne de 240 lits destiné aux gens de la région.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Fraser : Une somme de 62,3 millions de dollars a été investie dans l'éducation et des écoles neuves dans la région de Miramichi. La construction d'un foyer de soins spéciaux de niveau 3B doté de 96 lits débutera bientôt à Miramichi, et il y a aussi d'innombrables projets que je n'ai pas le temps d'énumérer ici aujourd'hui. Le député devrait avoir honte de prendre la parole pour critiquer deux ministres et une collectivité qui a réalisé tant de progrès au cours des quatre dernières années.

Majorations des tarifs d'électricité

M. Coon : Le jour de la fête du Canada, nos tarifs d'électricité ont augmenté. Les clients du Nouveau-Brunswick continuent effectivement de subventionner, au titre de leur facture d'électricité, les grandes exploitations industrielles dans la province, en application d'un programme dont l'appellation — programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie — est trompeuse. Toutefois, Énergie NB n'achète pas d'énergie au titre de ce programme. Selon des données fournies par Énergie NB à la Commission de l'énergie et des services publics, nous avons versé 38,8 millions de dollars à l'industrie lourde de la province en 2014-2015 sans recevoir en échange le moindre kilowattheure d'électricité. Que propose le ministre du Développement de l'énergie et des ressources pour mettre fin au cadeau accordé ainsi à l'industrie lourde dans notre province?



L'hon. M. Doucet : J'aimerais remercier le député d'en face de la question et j'attends avec impatience ses questions. En fait, j'ai vraiment hâte que le député d'en face vienne s'entretenir avec les gens d'Énergie NB pour mieux comprendre ce qui s'y passe.

Au titre des besoins en revenus présentés à la Commission de l'énergie et des services publics, une hausse de 1,63 % des tarifs d'électricité a été accordée. Cependant, la CESP a examiné les activités et estimé que la hausse devrait être de 1,66 %. La demande présentée au départ était de 2 %. La hausse accordée était en fait légèrement inférieure à celle qui a été proposée. S'agissant d'efficacité énergétique, nous devons toutefois reconnaître que les gens pourraient consulter le site Web pour savoir ce qu'ils peuvent faire afin d'économiser, compte tenu du programme d'économies sur le tarif horaire et des mesures à leur portée. Les tarifs d'électricité augmenteront d'environ 4 \$ par mois, en moyenne. Énergie NB propose des tarifs sûrs et abordables qui sont les plus bas du Canada atlantique.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Coon : Le programme trompeusement appelé programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie ne fournit aucune énergie, renouvelable ou autre, au réseau d'Énergie NB. Énergie NB paie de l'énergie que l'industrie lourde produit elle-même à des fins d'usage interne et qu'elle consomme en totalité à l'abri des compteurs. Énergie NB n'achète pas d'énergie renouvelable pour son réseau. Elle accorde un cadeau à l'industrie lourde pour subventionner ses coûts d'énergie, dont nous payons le prix. Nos tarifs d'électricité augmentent.

La CESP a dit qu'elle ne pouvait pas s'attaquer au programme en question, car il s'agit d'une politique publique. Le tout se trouve dans la *Loi sur l'électricité*. La réglementation le prévoit. La CESP ne peut pas tenir compte du programme au moment de peser le pour et le contre en vue d'accorder une augmentation tarifaire à Énergie NB. Seul le ministre pourrait agir en ce sens. Lui seul pourrait supprimer ou éliminer le programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie afin de faire économiser à la clientèle des services d'électricité du Nouveau-Brunswick près de 30 millions de dollars par année.

L'hon. M. Doucet : Je renouvelle mon invitation au député d'en face à venir rencontrer les gens de l'entreprise de service public. Ma porte est ouverte, en tout temps. Je tends la main pour discuter des tarifs et du fonctionnement général d'Énergie NB.

La CESP avait un travail à faire. À notre avis et à mon avis, la CESP a fait son travail. Nous avons les meilleurs tarifs d'électricité des Maritimes. Les gens d'Énergie NB ont dû beaucoup travailler à améliorer leur rendement et leurs normes en la matière pour tenter de maintenir les tarifs le plus bas possible, tout en remboursant une partie de la dette et en investissant dans l'amélioration des infrastructures. Des domaines comme l'élagage des arbres et le déplacement des lignes comptent aussi parmi les investissements de la société.



Énergie NB a réalisé de nombreux travaux au cours des dernières années. Nous appuyons la société et travaillons avec elle. D'un point de vue objectif, nous devons vraiment poursuivre les discussions...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Nous attendons des réponses à la Chambre de la part du ministre. Quand l'ancien gouvernement Alward a modifié la *Loi sur l'électricité* pour accorder une subvention colossale à l'industrie lourde, le député de Campbellton-Dalhousie siégeait du côté de l'opposition. Au cours du débat, le député a dit que les Libéraux se préoccupaient vraiment de la possibilité que la clientèle résidentielle et les petites entreprises subventionnent les grands clients industriels par l'intermédiaire dudit programme. Il pensait que c'était inacceptable. Eh bien, il avait raison et, jusqu'à tout récemment, le député était ministre de l'Énergie. Or, le gouvernement actuel ne fait que maintenir la subvention colossale accordée à l'industrie lourde. Comment le ministre du Développement de l'énergie et des ressources justifie-t-il le fait de maintenir une telle subvention aux dépens de la clientèle ordinaire des services d'électricité du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Doucet : Je réaffirme le fait que nous avons les tarifs les plus bas des Maritimes. Je pense que c'est un fait assez éloquent. La Commission de l'énergie et des services publics a fait son travail. La hausse prévue au départ était de 1,63 %, puis la commission l'a fixée à 1,66 % à l'aune des besoins en revenus d'Énergie NB.

Ma porte est ouverte au député d'en face pour discuter des tarifs et du fonctionnement du système. Si nous examinons la société, elle entretient l'un des systèmes de production les plus diversifiés d'Amérique du Nord, composé de 12 centrales hydroélectriques, au charbon, au mazout ou au diesel. Le tout fournit environ 75 % de la charge de notre province. Énergie NB exploite et entretient aussi un réacteur CANDU, d'une capacité de 660 MW, à Point Lepreau. Énergie NB a fait de l'excellent travail en cherchant à réduire les coûts d'exploitation et en travaillant avec la CESP pour que nous puissions afficher les tarifs les plus bas des Maritimes.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Service de traversier

M. Wetmore : Les gens de ma circonscription ont commencé à ressentir presque immédiatement les effets de la perte du traversier de Gagetown. Tout le monde, notamment les agriculteurs, les propriétaires de petites entreprises et les touristes, espère que le nouveau ministre des Transports et de l'Infrastructure reviendra sur la mauvaise décision qui a été prise. Depuis qu'il s'occupe du portefeuille, le ministre a-t-il étudié des rapports sur les retombées que le traversier de Gagetown génère pour les collectivités des deux rives du fleuve Saint-Jean?

L'hon. M. Fraser : Je remercie le député d'en face de la question. Nous savons que des choix difficiles ont dû être faits pour que nous puissions redresser la situation financière du Nouveau-



Brunswick. Un des choix difficiles qui a été fait était lié au traversier de Gagetown. Le remplacement du traversier aurait coûté environ 5 millions de dollars. L'ancien ministre a suivi le processus de révision stratégique des programmes, et notre gouvernement a suivi le processus de révision stratégique des programmes. Nous avons dû faire des choix difficiles. L'ancien ministre a été très clair à l'égard de la décision qui a été prise, et nous ne la réexaminerons pas. La décision a été prise, et il est temps de passer à autre chose. Merci.

M. Wetmore : Malheureusement, le ministre n'a pas entendu ma question. Ma question était la suivante : Le ministre a-t-il eu l'occasion d'étudier des rapports?

Dans le cadre de la révision stratégique des programmes, des employés de la division de la planification et du développement stratégique du ministère des Transports et de l'Infrastructure ont commencé à travailler à une évaluation économique des traversiers sur le fleuve Saint-Jean. Le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi on leur a dit d'arrêter cette étude?

L'hon. M. Fraser : Encore une fois, nous comprenons la préoccupation et nous comprenons que, lorsque des choix difficiles sont faits, les gens ne sont pas contents de certaines des décisions. En tant que gouvernement, nous avons suivi un processus de révision exhaustif dans le cadre de la révision stratégique des programmes au cours de notre première année et demie au pouvoir. Nous avons fait des choix difficiles pour assainir nos finances. Il s'agit là d'un des choix difficiles qu'il a fallu faire. Le temps est maintenant venu de passer à autre chose. L'ancien ministre a été très clair à l'égard de la décision qui a été prise, et nous ne la réexaminerons pas. Il ne s'agit pas d'un sujet sur lequel j'envisage de revenir.

M. Wetmore : Encore une fois, il est vraiment très dommage que le nouveau ministre des Transports et de l'Infrastructure n'ait pas répondu aux deux premières questions qui lui ont été posées, mais ce n'est pas surprenant. Le gouvernement actuel n'a pas fait d'étude économique des retombées du traversier. Il a simplement pris la décision d'éliminer le service de traversier.

Je sais que le MTI constitue un gros portefeuille et que nous ne disposons que de 24 heures par jour. Je ne veux faire aucune demande déraisonnable. Je sais que le ministre comprend à quel point le tourisme est important pour notre province, compte tenu de l'expérience qu'il a acquise dans son ancien portefeuille. Aujourd'hui, j'aimerais demander au ministre s'il s'engagera, dans le cadre de son nouveau portefeuille, à faire une étude des aspects socioéconomiques liés aux traversiers le long du bas Saint-Jean.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous travaillons très fort en vue de réaliser les objectifs que nous avons établis avec les gens du Nouveau-Brunswick. Notre but est de faire croître notre économie, mais aussi de redresser nos finances publiques pour être en mesure d'investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, soit l'éducation et bien sûr la santé.



Oui, il a fallu faire des choix difficiles ; nous les avons faits. Nous allons continuer à travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick à faire les meilleurs investissements possible en vue de parvenir à réaliser nos objectifs communs.

[Traduction]

Toutefois, ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi cinq déclarations de députés portaient sur la réforme électorale, mais que l'opposition n'a posé aucune question à cet égard. C'est très préoccupant. Si les parlementaires du côté de l'opposition nouaient le dialogue et entamaient la discussion au lieu de courir — à toutes jambes — vers une mêlée de presse pour dire qu'ils s'opposent à la réforme électorale et qu'ils ne feront pas partie du comité...

Pourquoi les parlementaires du côté de l'opposition ne prendraient-ils pas le temps d'en parler avec nous, même ici pendant la période des questions, au besoin? Ils sauraient que nous ne cherchons pas à constituer la majorité du comité. Ils sauraient que la discussion est ouverte et que nous sollicitons leur participation. Ils sauraient que le comité serait non partisan, comme les gens du Nouveau-Brunswick le veulent et le méritent.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

